

Protection des mineurs
Repères pour éducateurs

Facteurs de risques
Facteurs de protections

Objectif de la formation

Permettre aux éducateurs, catéchistes, animateurs, encadrants ou responsables d'activités d'identifier les principaux facteurs de risques de maltraitance dans les lieux d'accueil de mineurs et de développer les facteurs de protection au niveau de l'enfant, de la famille, de l'équipe et de la structure.

 **Durée totale : 1h40**

- ⇒ **Activité introductive n°1** : « *Comprendre ce que sont les facteurs de risques et les facteurs de protections* » (10 min)
- ⇒ **Cartographie des facteurs de risques et des facteurs de protections** (1h15)
- ⇒ **Questionnaire d'auto-évaluation** (10 min)
- ⇒ **Temps de conclusion** (5 min)

Matériel nécessaire :

- ⇒ Impression des pages annexes



Vous êtes invités à vous référer au guide en ligne « [Pédophilie : les bons réflexes • Église catholique en France](#) » pour approfondir vos connaissances et compléter les informations abordées lors de cette formation. Vous pouvez également consulter les autres fiches pédagogiques déjà disponibles.

1. Activité introductive n°1 : Comprendre ce que sont les facteurs de risques et les facteurs de protections (10 min)

Objectif : Faire émerger spontanément les représentations des participants.

Activité : En binômes, les participants réfléchissent à cette question : Que mettez-vous derrière les expressions « facteurs de risques » et « facteurs de protections » ?

2. Cartographie des facteurs de risques et des facteurs de protections (1h15)

Objectif : Permettre aux participants de découvrir et d'analyser les domaines de risques qui peuvent favoriser des situations de maltraitance. Identifier ces risques et trouver des facteurs de protections pour les réduire et les éviter.

Outils : Tableau participants (annexe 1, p.5) + Tableau animateur de la réunion (annexe 1-BIS, p.10) + Outils visuels (annexe 1-TER, p.15 + annexe 2, p.16)

Activité en trois temps et un temps conclusif :

1^{er} temps : Réception du tableau des facteurs de risques et identification des facteurs de protections (40 min)

En petits groupes (3 ou 4 personnes), chaque participant reçoit le tableau des facteurs de risques classé en sept domaines et en prend connaissance. Ensuite, ils complètent ensemble la colonne correspondant aux facteurs de protections à mettre en place face à chacun de ces risques.

2nd temps : Débriefing (20 min)

En grand groupe, les participants partagent leurs réflexions. L'animateur de la réunion peut lui-même apporter des éléments de réponse manquants à l'aide de l'annexe 1-BIS p.10.

3^{ème} temps : La vulnérabilité accrue des mineurs (5 min)

En binôme, prise de connaissance de l'annexe 1-TER (p.15), et chacun partage une situation illustrant l'un des cas de vulnérabilité accrue.

Temps conclusif (10 min)

Les participants reçoivent les outils visuels de l'annexe 2 et prennent 5 minutes par outil pour échanger librement en binôme sur :

- La « Pyramide de Bird » qui permet de comprendre l'importance de traiter les petits incidents.
- Les « trous dans la raquette » qui permettent de comprendre l'importance de multiplier les mesures protectrices.

3. Questionnaire d'auto-évaluation (10 min)

Objectif : Permettre à chaque participant d'identifier ses propres vulnérabilités, les risques dans son environnement, les protections à renforcer.

Outils : Questionnaire d'auto-évaluation annexe 2 (page 16)

Activité : Les participants reçoivent individuellement le questionnaire d'auto-évaluation. Ils y répondent personnellement.

A la fin, ils peuvent partager ou non une réponse, une idée ou un ressenti.

4. Temps de conclusion (5 min)

- Reprise des points clés : risque zéro impossible, mais protection maximale possible.
- Insister sur la culture de vigilance partagée.
- Invitation à poursuivre la formation et à partager la fiche avec son équipe.

Annexes

Annexe 1 : Cartographie des facteurs de risques et des facteurs de protections

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Politique de bientraitance	
<ul style="list-style-type: none">- Absence d'existence et/ou de connaissance de la politique de bientraitance- Mauvaise appropriation de la politique de bientraitance qui conduit à une mauvaise application- Refus d'appliquer la politique de bientraitance	
Ressources humaines – Recrutement et suivi des encadrants	
<ul style="list-style-type: none">- Recruter un encadrant interdit d'activité auprès de mineurs- Ne pas vérifier les antécédents judiciaires- Ne pas vérifier les antécédents d'animation- Un éducateur peu accompagné par l'équipe de direction / absence d'écoute des besoins- Manque de formation des encadrants en général et à la protection des mineurs en particulier	

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Communication interne et externe	
<p>Absence ou mauvaise communication interne à l'équipe sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information du programme - Les règles de sécurité physique - Les besoins d'un mineur - Les numéros d'urgence, dispositif STOP - Le dispositif d'alerte et de signalement <p>Absence ou mauvaise communication interne auprès des mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire inadapté à l'âge des mineurs - Des numéros d'aide (119, 3018) - Des règles de vie <p>Absence ou mauvaise communication externe avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des particularités des situations familiales permettant de mieux appréhender la réaction d'un mineur - D'une maladie, une allergie, un problème, une fragilité émotionnelle concernant un mineur et négliger l'accompagnement dont il aurait besoin - Des dispositifs de prévention des maltraitances mis en place <p>Absence ou mauvaise communication avec les intervenants/prestataires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations incomplètes sur les conditions de réservation / d'intervention des lieux d'accueil, des modes de transports, de la restauration, de l'organisation des visites... - Absence d'anticipation qui met en difficulté 	

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Qualités des relations – Vivre ensemble	
<p>Mauvaises relations entre éducateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de respect, violences verbales, remarques à caractère sexiste ... - Mauvaise ambiance générale - Négligences, problèmes de sécurité des mineurs, activité bâclée - Dysfonctionnement de l'équipe éducative <p>Mauvaises relations entre mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harcèlement, insultes, violences physiques, violences sexuelles entre mineurs, exclusion, discrimination ... <p>Mauvaises relations entre éducateurs et mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frustration, ressentiment - Isolement d'un mineur ou d'un éducateur - Violences éducatives ordinaires - Présence éducative pas ajustée 	

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Gestion des incidents	
<p>Non gestion des incidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépassement des limites fixées - Laisser une situation néfaste s'enliser voire dégénérer - Ne pas accorder d'importance au mal-être et à la souffrance provoquée - Invisibiliser des situations indésirables et des déviations - Ne pas relire et corriger les incidents du quotidien 	
Gestion des lieux et des espaces	
<p>Angles morts, locaux peu surveillés, espaces extérieurs de très grande taille augmentant le risque d'accident et de violences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrusion de personnes non autorisées - Sortie/fugue de mineurs - Isolement d'un mineur par quelqu'un ou un groupe : harcèlement, violences physiques et sexuelles <p>Qualité des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dortoirs, sanitaires non adaptés - Locaux non accessibles aux personnes en situation de handicap - Pièces aveugles 	

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Gestion des activités et des temps de flottement	
<p>Déséquilibre dans l'élaboration et la gestion du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fatigue et risque de blessure en cas de suractivité - Trop d'ennui peut conduire à des bêtises - Activité non adaptée à un enfant en situation de handicap - Accident en cas de manque d'anticipation des risques physiques <p>Mineur isolé avec un adulte</p> <p>Défaut de surveillance</p> <p>Mélange des adultes et des mineurs dans un lieu ou lors d'activités</p>	-

Annexe 1-BIS : Tableau complété

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Politique de bientraitance	
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'existence et/ou de connaissance de la politique de bientraitance - Mauvaise appropriation de la politique de bientraitance qui conduit à une mauvaise application - Refus d'appliquer la politique de bientraitance 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir, expliquer, aider à s'approprier et faire signer une charte d'engagement à respecter la politique de bientraitance aux éducateurs - Accessibilité permanente à la charte de bientraitance - Econduire tout encadrant qui refuse de signer et/ou de respecter la charte de bientraitance
Ressources humaines – Recrutement et suivi des encadrants	
<ul style="list-style-type: none"> - Recruter un encadrant interdit d'activité auprès de mineurs - Ne pas vérifier les antécédents judiciaires - Ne pas vérifier les antécédents d'animation - Un éducateur peu accompagné par l'équipe de direction / absence d'écoute des besoins - Manque de formation des encadrants en général et à la protection des mineurs en particulier 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de recrutement (à chaque fois que c'est possible, à plusieurs), questionner sur les motivations, parler pendant le recrutement de la protection des mineurs - Vérification du bulletin numéro 3 du casier judiciaire - Appel, mail aux anciens organisme, structure, diocèse, paroisse - Réunion fréquente de l'équipe - Rencontre individuelle des éducateurs avec l'équipe de direction - Former annuellement à la protection des mineurs (présence ajustée, signaux faibles, information préoccupante, signalement...) et avant chaque évènement diocésain (pèlerinage, camp, rassemblement)

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Communication interne et externe	
<p>Absence ou mauvaise communication interne à l'équipe sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information du programme - Les règles de sécurité physique - Les besoins d'un mineur - Les numéros d'urgence, dispositif STOP - Le dispositif d'alerte et de signalement <p>Absence ou mauvaise communication interne auprès des mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vocabulaire inadapté à l'âge des mineurs - Des numéros d'aide (119, 3018) - Des règles de vie <p>Absence ou mauvaise communication externe avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des particularités des situations familiales permettant de mieux appréhender la réaction d'un mineur - D'une maladie, une allergie, un problème, une fragilité émotionnelle concernant un mineur et négliger l'accompagnement dont il aurait besoin - Des dispositifs de prévention des maltraitances mis en place <p>Absence ou mauvaise communication avec les intervenants/prestataires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations incomplètes sur les conditions de réservation / d'intervention des lieux d'accueil, des modes de transports, de la restauration, de l'organisation des visites... - Absence d'anticipation qui met en difficulté 	<p>Bonne communication interne à l'équipe et auprès des mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des points réguliers et clairs avec l'équipe éducative (sur l'organisation, les points d'attention, les ressentis ...) - Donner l'emploi du temps en amont à l'équipe et aux mineurs - Rappeler les consignes de sécurité globale juste avant une activité - Identifier le rôle de chacun dans l'équipe éducative. S'assurer que le rôle est bien compris dans son étendue - Mettre en place des référents écoute dans l'équipe dans les événements exceptionnels - Prendre l'habitude de partager sur les besoins perçus des mineurs - Afficher les numéros d'urgence et d'aide - Rappeler les règles de vie aux mineurs et échanger avec eux sur celles-ci - S'assurer que ce que l'on dit est compris par les mineurs <p>Bonne communication externe avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner les informations essentielles aux parents en amont sur les activités, l'équipe encadrante et les dispositifs de prévention - Rencontrer les parents au début/ à la fin de l'évènement : important pour le suivi des jeunes - Réception des fiches sanitaires dûment complétées. Lecture par le responsable sanitaire de ces fiches qui doivent être à sa portée tout au long de l'évènement <p>Bonne communication avec les intervenants/prestataires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reprendre contact en amont avec tous les intervenants et prestataires extérieurs pour faire le point. S'assurer d'une bonne compréhension du fonctionnement des intervenants et prestataires afin que les diligences attendues soient exécutées

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Qualités des relations – Vivre ensemble	
<p>Mauvaises relations entre éducateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de respect, violences verbales, remarques à caractère sexiste ... - Mauvaise ambiance générale - Négligences, problèmes de sécurité des mineurs, activité bâclée - Dysfonctionnement de l'équipe éducative <p>Mauvaises relations entre mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harcèlement, insultes, violences physiques, violences sexuelles entre mineurs, exclusion, discrimination ... <p>Mauvaises relations entre éducateurs et mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frustration, ressentiment - Isolement d'un mineur ou d'un éducateur - Violences éducatives ordinaires - Présence éducative pas ajustée 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de cohésion entre les adultes - Reconnaissance du rôle et des qualités personnelles de chacun - Entraide entre adultes - Gratuité dans les relations (fêter les anniversaires...) - Réunir l'équipe éducative régulièrement pour faire un bilan de ce qui va/ ne va pas dans l'équipe, avec les mineurs, dans le programme ... - Etablir, dès le départ, avec les mineurs, une charte de vie - Permettre aux mineurs de s'exprimer sur leur ressenti, les activités vécues, les conditions matérielles ... - Créer un environnement bienveillant et permettant de révéler des faits de violences (référents écoute ...) - Disponibilité des adultes - Eduquer et pratiquer la communication non-violente - Former à la lutte contre les discriminations et le respect des personnes

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Gestion des incidents	
<p>Non gestion des incidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépassement des limites fixées - Laisser une situation néfaste s'enliser voire dégénérer - Ne pas accorder d'importance au mal-être et à la souffrance provoquée - Invisibiliser des situations indésirables et des déviances - Ne pas relire et corriger les incidents du quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le dispositif d'alerte et de signalement - Gérer toute situation problématique. La reprendre avec les acteurs concernés. - Permettre un climat de confiance pour que les mineurs puissent se confier - Faciliter la remontée de signaux et la révélation d'incidents / Permettre l'espace-temps pour déposer les situations indésirables - Instaurer une culture de la relecture - Avoir les numéros d'urgences (pompiers, police, directeur de camp ...)
Gestion des lieux et des espaces	
<p>Angles morts, locaux peu surveillés, espaces extérieurs de très grande taille augmentant le risque d'accident et de violences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrusion de personnes non autorisées - Sortie/fugue de mineurs - Isolement d'un mineur par quelqu'un ou un groupe : harcèlement, violences physiques et sexuelles <p>Qualité des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dortoirs, sanitaires non adaptés - Locaux non accessibles aux personnes en situation de handicap - Pièces aveugles 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance anticipée des lieux qui reçoivent la rencontre, l'activité. Connaissance des issues de secours et conditions de fermeture des lieux. Mise en place d'une surveillance adaptée - En cas de grand rassemblement, vérifier l'identité des personnes présentes sur les lieux - Si temps en autonomie : consignes claires sur le temps et les espaces - Identifier dès le début les lieux autorisés d'accès et ceux interdits aux mineurs. Répéter plusieurs fois la consigne si nécessaire / S'assurer que les encadrants connaissent les consignes concernant les lieux autorisés/interdits aux mineurs pour ne pas se contredire - Si besoin, aménager/restreindre les lieux pour permettre une meilleure surveillance. Savoir y renoncer si les risques sont trop grands

Quels risques peut-on identifier ?	Quels facteurs de protections peut-on mettre en place pour les éviter ?
Gestion des activités et des temps de flottement	
<p>Déséquilibre dans l'élaboration et la gestion du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fatigue et risque de blessure en cas de suractivité - Trop d'ennui peut conduire à des bêtises - Activité non adaptée à un enfant en situation de handicap - Accident en cas de manque d'anticipation des risques physiques <p>Mineur isolé avec un adulte</p> <p>Défaut de surveillance</p> <p>Mélange des adultes et des mineurs dans un lieu ou lors d'activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas surcharger le programme d'activités mais ne pas laisser 3h de temps libre. Juste milieu à trouver entre le temps libre nécessaire pour respirer et l'absence d'ennui - Prévoir un nombre suffisant d'encadrants afin qu'un membre de l'équipe éducative puisse être libéré de l'encadrement général pour être disponible en cas de nécessité - Si une activité présente un risque physique (ex, natation etc.) anticiper les problèmes qui peuvent survenir et s'ils ne peuvent être résolus, ne pas hésiter à supprimer l'activité. - Respecter impérativement la règle suivante : Ne jamais être seul avec un mineur dans un endroit non visible des autres / toutes les activités doivent être visibles par d'autres personnes - Accroître la vigilance dans les temps de flottement et, si un autre groupe de jeunes occupe les lieux - Identifier les moments et lieux où les adultes peuvent être ensemble pour prendre les dispositions nécessaires (exemple : sanitaires adultes / sanitaires mineurs)

Annexe n°1-TER : Fiche explicative

Exemples de facteurs de vulnérabilité accrue relatifs aux mineurs :



lieux et les activités à risques sont ceux où les enfants se dévoilent :

Le corps (intimité physique)	L'âme et l'esprit (intimité spirituelle, émotionnelle et personnelle)
Sanitaires Dortoirs Sacristie Piscine, baignades Infirmierie, soins Vestiaires	Confession Accompagnement spirituel Temps de prière Confidences

Annexe n°2 : Fiche explicative

La pyramide de Bird appliquée aux violences sexuelles sur mineurs et majeurs

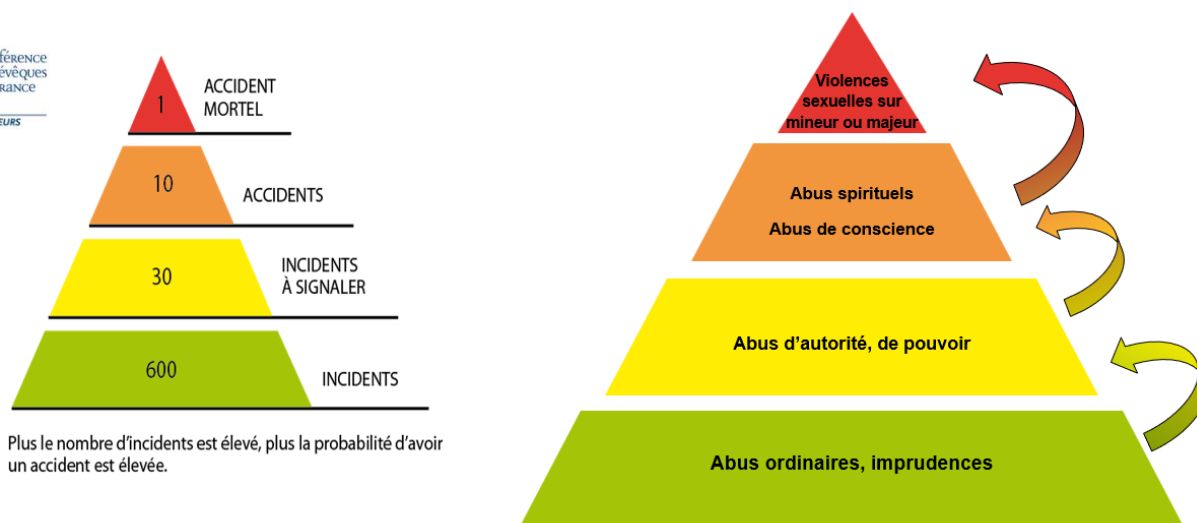
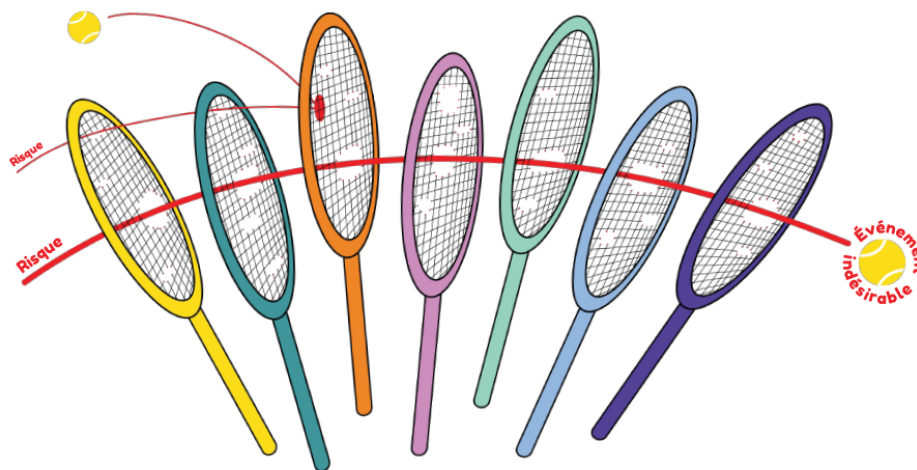


Schéma de mesures protectrices



Les trous dans la raquette



La protection des mineurs repose sur un ensemble de mesures complémentaires. Elles sont toutes indissociablement au service de l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'événement indésirable apparaît lorsqu'il y a trop de failles dans les mesures de protection.

Politique de bientraitance

Cadre défini, clair et partagé

Ressources humaines

Recrutement, formation à la protection des mineurs, suivi des encadrants

Communication interne et externe

Transmission efficace des informations et circuits d'alerte

Qualité des relations

Climat relationnel, attention aux signaux faibles

Gestion des incidents

Règles d'usage connues, vigilance, réactivité

Gestion des lieux et des espaces

Visibilité, règles d'usage connues, vigilance de tous

Gestion des activités et des temps de flottement

Programme clair, déplacements sécurisés, temps informels surveillés

Annexe n°3 : Questionnaire d'auto-évaluation

Question 1 – Quels sont les facteurs de risques dans mon lieu d'engagement pastoral ?

Question 2 – Quand des temps flous se présentent, quel est mon type de vigilance ? Accrue, constante ou amoindrie ?

Question 3 – Quels facteurs de protections puis-je renforcer ?

Question 4 – Comment mon équipe fonctionne-t-elle vis-à-vis des incidents mineurs ? Est-elle transparente ? Est-il simple et normal d'en parler ?
